

## Désherbage alternatif pour réduire les phytosanitaires

Visite sur le réseau de parcelles pilotes, le 29 juin 2009 à Saint Arroman et à Artiguedieu

Désherber autrement pour réduire les doses de produits phytosanitaires, tel est l'enjeu du PAT Gers Amont. Dans un territoire où la qualité de l'eau des rivières est menacée, principalement par les herbicides, il est important de tester des pratiques innovantes plus économes en intrants.

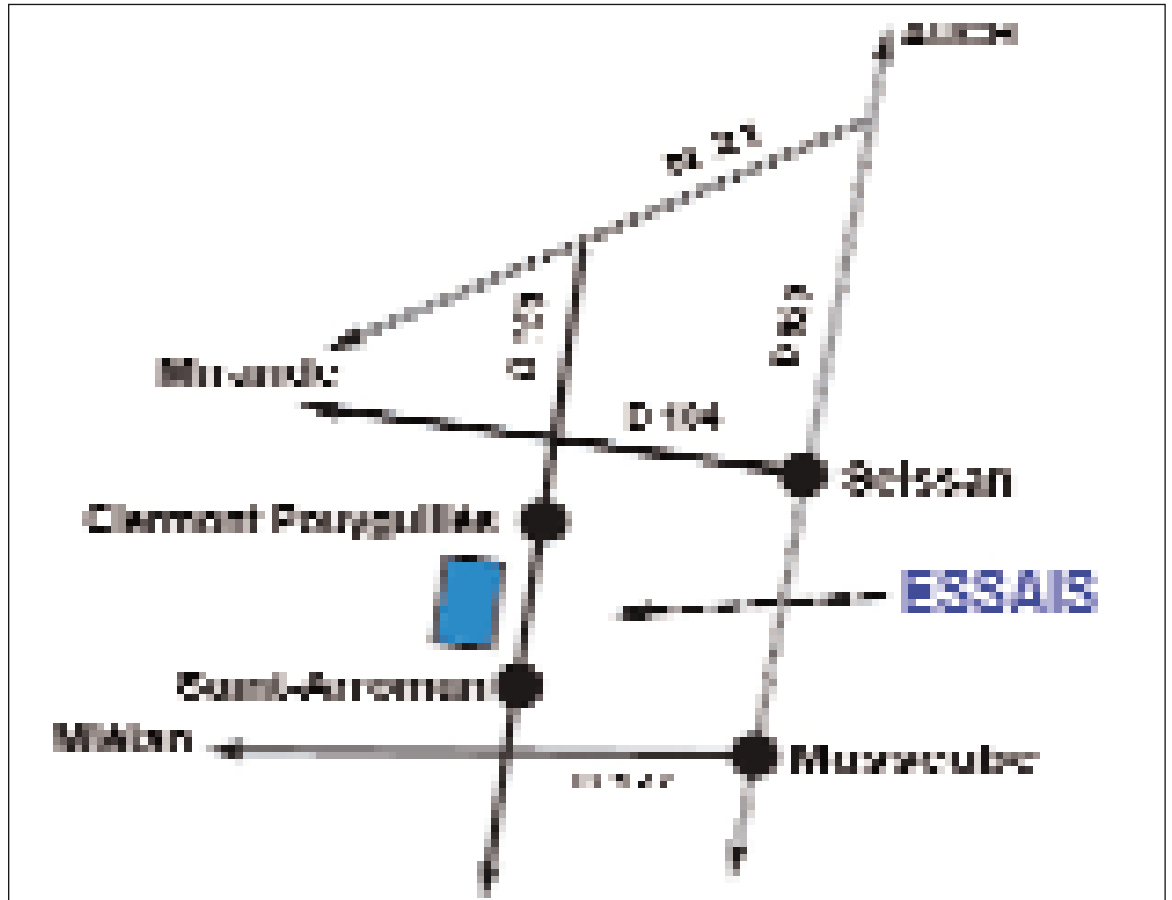
Ainsi, la Chambre d'Agriculture du Gers, en partenariat avec les coopératives partenaires (Terres de Gascogne, Vivadour et Gersycoop), la CACG et Arvalis, a mis en place un réseau de parcelles pilotes où sont testés des itinéraires de désherbages alternatifs et de réduction de doses d'herbicides.

Ces parcelles pilotes seront suivies sur plusieurs années durant lesquelles les doses seront diminuées de -20 % cette année, jus-

qu'à - 40 % en dernière année. Ces parcelles doivent permettre d'observer :

- Les effets de la réduction des doses (simple ou couplée avec du désherbage mécanique) sur la flore adventice et le rendement,
- L'effet cumulatif de la réduction de doses sur le long terme.

Cinq parcelles de maïs et une de blé sont suivies cette année dans la vallée du Sousson et du Cédon. Ces parcelles ont été choisies afin d'obtenir une bonne représentation de la diversité des pratiques du territoire : labour et travail du sol simplifié, monoculture et rotation, recours au binage (avec localisateur à engrais, bineuse, désherbineuse) ou tout chimique ; le tout sur différents types de sol (boulbènes et terreforts).



Le 29 juin, la Chambre d'Agriculture du Gers et ses partenaires organisent pour les agriculteurs une visite sur 2 sites du réseau, en présence de François DECAMPS, Terres de Gascogne et de Guillaume CLOUTE, Ingénieur Arvalis, spécialiste de la culture du maïs.

- Site 1 : Essai désherbage en micro-parcelles avec réduction de doses. A Saint-Arroman (chez M. Villeneuve) de 9 h à 10 h 15.  
 \* Programmes de pré-levée, de post levée (2 passages), et de pré et post-levée  
 \* Programmes à doses et IFT herbicide réduits

Rendez-vous à 9 h sur la parcelle de M. Villeneuve à Saint Arroman (plan ci-dessus). Nous rejoindrons ensuite la parcelle de M. Martet à Artiguedieu (Seissan).

*Cette visite est ouverte à tous !*

Désherbineuse



- Site 2 : Parcelle pilote de techniques alternatives : désherbage sur le rang au semis et lors du binage. A Artiguedieu (chez M. Martet) de 10 h 30 à 12 h.

Désherber uniquement sur le rang est une technique très prometteuse pour réduire l'utilisation des herbicides et donc l'IFT. Cependant, le matériel est encore peu répandu et les références manquent dans notre contexte pédo-climatique. Engagé dans l'action «Gers Amont», M. Martet a acquis un système de localisation de traitement sur le rang.

Seule la ligne de semis est désherbée. Ce système peut être positionné sur un semoir (on parle de «pulvé-semoir» - de 5 000 à 6 000 € HT pour un ensemble cuve, buses et circuits) ou sur une bineuse (on parle de «désherbineuse» - voir photos).

Ce matériel vous sera également présenté lors de la visite.



Grâce à la présence de ce matériel, plusieurs programmes innovants sont testés :

	Itinéraire 1	Itinéraire 2	Itinéraire 3
Pré-levée (au semis) Trophée Lagon	Dose normale En plein	Dose normale Sur le rang	Dose réduite - 20 % En plein
Post-levée (8 feuilles) Emblem avec désherbineuse	Dose normale Sur le rang + Binage	Dose normale Sur le rang + Binage	Dose réduite - 20 % Sur le rang + Binage

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la Chambre d'Agriculture du Gers, Service Technique Alexandre SANSONNETTE, Didier METAYER ou Leslie VIVES, au 05.62.61.77.13.